

LA MEDIATION FAMILIALE EN SAONE ET LOIRE :MODE D'EMPLOI

Association Médiateurs Familiaux en Saône-et-Loire
Tél 06 26 26 94 98
pour connaître tous les services du département
Blog :<http://mediationfamille.canalblog.com>

A l'occasion de rencontres avec les enseignants, nous avons recueillis certaines de leurs observations :
« le lundi matin, certains enfants dont les parents sont séparés ne sont pas disponibles.. »
« l'école devient de plus en plus le lieu où s'opère le changement de résidence des élèves »
« comment faire passer l'information aux deux parents séparés ? »
« comment être attentif aux besoins de nos élèves sans se substituer aux parents ni empiéter sur leur vie privée ?....

La médiation familiale peut être une réponse à certaines de ces questions.
En Saône-et-Loire, des services existent couvrant le département :

Résidence de l'Ecluse, Quartier plateau St Jean, è rue Edith Piaf n°41,11^{ème} étage 71 CHALON sur Saône
tél 03 85 46 74 29
Etablissement d'information, de consultation et de médiation familiale,7 ter rue de Champagny, 71120
CHAROLLES tél 03 85 24 17 25
Service de médiation familiale de la Caisse d'Allocations familiales (ensemble du département)
tél 03 85 42 46 60
Espace ressources pour le soutien à la parentalité, 27 rue Victor Hugo, 71200 LE CREUSOT
tél : 03 85 78 68 15
Intermed' 7 rue Jean Baptiste Ferret, 71000 MACON
tél 06 20 49 05 24 ou 06 81 74 65 18
Instants de famille,172 rue de la Chanaye, bat Poésie appt n°4,71000 MACON
tél 03 85 33 41 10

LA MEDIATION FAMILIALE

c'est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation entre les parents,
dans une période de conflit familial

pour aborder les problèmes liés au conflit et les incidences sur les enfants
prendre en compte, très concrètement, les besoins de chacun (parents et enfants)
renouer le dialogue, autour de l'enfant, entre les parents détenteurs de l'autorité parentale
prendre ensemble des décisions et trouver des solutions adaptées à la réalité de vie de chacun

avec un médiateur familial, tiers impartial et qualifié, un professionnel formé spécialement.
Il est garant des conditions dans lesquelles se déroulent les entretiens en toute confidentialité.

La médiation familiale ,c'est apprendre à rester en lien au-delà de la séparation, sans se détruire.
Les enseignants peuvent être un relais d'information auprès des parents en conflit et les orienter pour une première information.

L'association « Médiateurs familiaux en Saône-et-Loire » tient une permanence d'information gratuite chaque mercredi matin de 10h à 12h au Tribunal de Grande Instance de **Mâcon** et une autre le 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de 17h30 à 19h à l'Escale, promenade du Midi au **Creusot**.
Tous les services assurent un premier entretien d'information gratuit à la médiation familiale.
Des colloques et des journées départementales de travail sont également organisés régulièrement sur le département .

SOURCES DE CONFLITS ...OBJETS DE DEBATS...RECHERCHE DE SOLUTIONS :OSEZ LA MEDIATION FAMILIALE !